

CHS : la CFDT dénonce l'iniquité des efforts demandés

Depuis le début du mois d'octobre, les organisations syndicales du Centre hospitalier spécialisé (CHS) du Pont-Piétin ont engagé un bras de fer avec la direction, pour dénoncer les mesures prises pour juguler le déficit de l'établissement hospitalier.

« Si nous ne sommes pas les plus bruyants, nous menons quotidiennement des actions pour dénoncer ces mesures, assure Béatrice Nicolas, secrétaire du syndicat CFDT. Elles ne permettront pas de résorber le déficit qui est structurel. En revanche, elles vont toucher uniquement les catégories de personnel les plus modestes. »

De la transparence

Suppression de véhicules pour se déplacer sur les sites extérieurs, suppression de primes, suppression de cinq jours de RTT... « Seuls les infirmiers, aides-soignants, personnels administratifs et techniques seront touchés, pas la direction ni les médecins, dénonce l'organisation syndicale. Il y a certainement des marges de manœuvres. Mais ces mesures inévitables, qui vont pénaliser les catégories les plus modestes, vont faire économiser seulement 110 000 € par an : 10 % du déficit cumulé. L'achat contestable d'un logiciel de planning pour 70 000 €, et les pénalités payées par l'établissement, 39 000 €, pour insuffisance d'emplois handicapés, sont l'exemple de ce qui aurait pu être évité et donner le même résultat. »



Le bureau du syndicat CFDT du CHS et sa secrétaire Béatrice Nicolas (à droite), dénoncent l'iniquité des mesures que la direction veut mettre en place pour juguler le déficit de l'établissement.

La CFDT cite également la participation du CHS « à des loyers exorbitants, pour des bureaux sans utilité au centre de Nantes ». Béatrice Nicolas et ses collègues du bureau syndical pointent « un manque de transparence et d'équité dans tout ce que la direction veut mettre en place ».

Enfin, pour l'organisation syndicale, « la dotation financière de l'Agence

■ Téléthon : vente de galettes, gâteaux et boissons chaudes

Opération solidarité samedi 6 décembre, 8 h à 13 h, marché du centre ville.

régionale de santé doit être adaptée à une population prise en charge de plus en plus nombreuse. En 2013, l'activité ambulatoire a augmenté de 30 %.

■ Café répit

Débat public jeudi 4 décembre, 14 h 30, médiathèque, passage Sophie-Scholl. Organisateur : Al'fa répit, relais des aidants Alzheimer et famille. Débat animé par une psychologue sur l'accueil de jour, l'accueil de nuit... Pourquoi, comment ? Gratuit. Contact et réservation : 02 40 66 94 58, contact@alfarepit.fr, www.alfarepit.fr